

Raymond Lavoie, une figure québécoise de la non-violence

Jacques Racine

Number 807, March–April 2020

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/92939ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Racine, J. (2020). Raymond Lavoie, une figure québécoise de la non-violence. *Relations*, (807), 38–40.



RAYMOND LAVOIE, UNE FIGURE QUÉBÉCOISE DE LA NON-VIOLENCE

Il y a une cinquantaine d'années, le curé de la paroisse Saint-Roch à Québec s'engageait dans un combat social exemplaire pour améliorer la vie des gens de son quartier.

Jacques Racine*

L'auteur est théologien

Pour traiter de la non-violence, on réfère souvent à de grands modèles: Gandhi et Martin Luther King sont les plus connus. Mais bien des modèles existent plus près de nous, actuellement et dans l'histoire. Le prêtre Raymond Lavoie est de ceux-là. Il fut un acteur privilégié d'un tel engagement, qui porte ses fruits jusqu'à ce jour.

De 1965 à 1975, Raymond Lavoie a été curé de Saint-Roch, dans la Basse-Ville de Québec – un grand centre industriel et commercial ainsi qu'un milieu de vie ouvrier très peuplé et fréquenté jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Délaissé par les pouvoirs politiques dans les années 1950, au moment où se développaient les banlieues et les centres commerciaux, Saint-Roch perdit alors peu à peu sa vocation commerciale et industrielle. La construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency avait entraîné la disparition de la paroisse voisine de Notre-Dame-de-la-Paix et la destruction de plusieurs centaines de maisons. On craignait alors d'autres dévastations liées à des politiques qui privilégiaient la construction d'habitations à loyer modique (HLM) et d'un grand centre commercial dans le quartier. Saint-Roch, dont la population était passée de 5000 à 2000 personnes en trois décennies, était devenu un lieu d'une grande pauvreté où se concentraient de graves enjeux liés à l'alcoolisme, à la prostitution, à la violence et à la maladie mentale. C'est sur ce territoire aux caractéristiques particulières que Raymond Lavoie allait exercer son ministère.

Mobilisation citoyenne

Dès l'été 1966, à peine quelques mois après être devenu curé de la paroisse, Raymond Lavoie constate la détérioration du milieu qui lui est confié et prend connaissance des orientations que veulent prendre les autorités municipales quant à son aménagement. Il rassemble alors un petit groupe formé de marchands, de notaires et de marguilliers des paroisses environnantes. Ce premier comité a pour objectif de s'assurer que le réaménagement du quartier soit fait au profit des personnes y résidant.

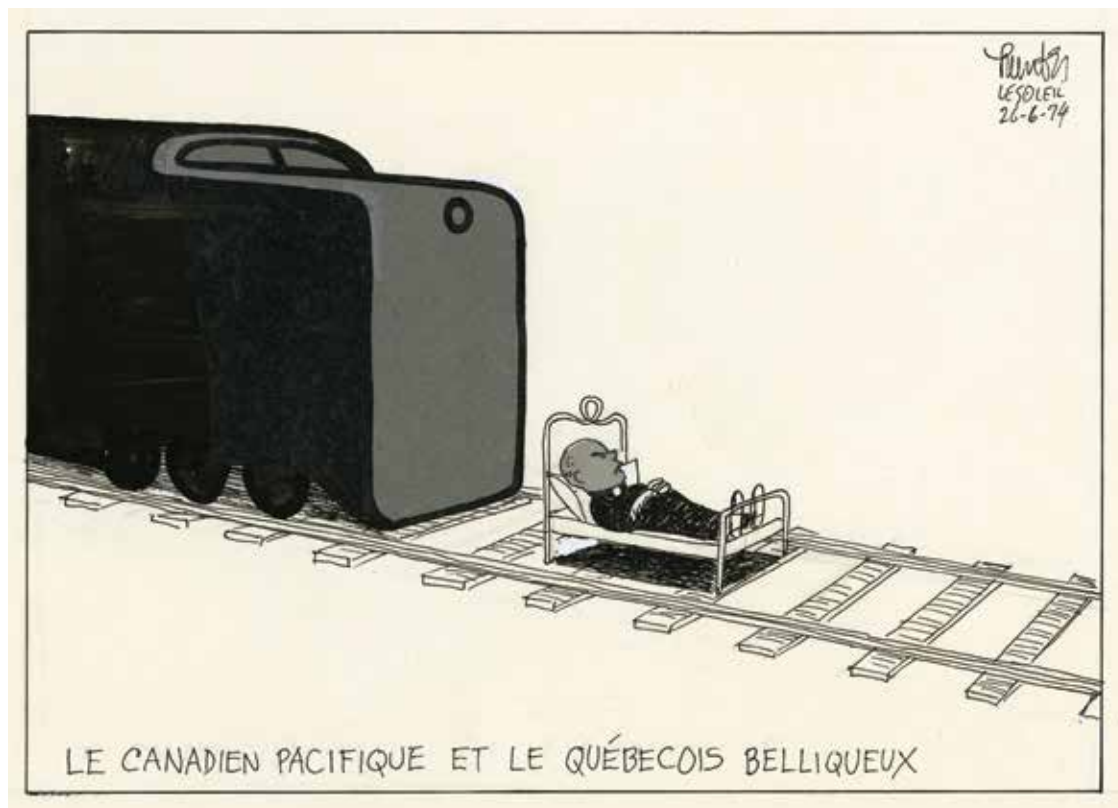
Une première assemblée publique est convoquée en 1967. Plus de 1000 personnes sont présentes et décident de former un comité de citoyens. Ce dernier mène un sondage auprès de 500 personnes, qui confirme que 97% d'entre elles souhaitent rester dans leur quartier. Cela contredit les

plans de la Ville de Québec, qui comptait les reloger dans des HLM de grande dimension construits en périphérie. Une seconde assemblée publique est ensuite convoquée, rassemblant cette fois 1200 personnes, de plus en plus critiques face au plan d'aménagement de la Ville. Une pétition est lancée pour réclamer plus de logements dans Saint-Roch.

En 1968, on apprend que la Ville de Québec a décidé, sans consultation, de construire un HLM à la jonction de la rue Marie-de-l'Incarnation et du boulevard Hamel, à deux kilomètres du centre du quartier. Les tours de la Place Bardy étaient destinées à devenir le plus gros complexe immobilier au Québec depuis la construction des habitations Jeanne-Mance, à Montréal. Le comité de citoyens fait connaître son mécontentement à la Ville et propose une rencontre avec le maire Lamontagne. Celui-ci préfère dénoncer le comité, l'accusant de faire de l'agitation sociale. Le comité décide alors d'organiser une manifestation pour réclamer la construction de logements sociaux sur le terrain d'un garage municipal hors service. En fin d'année, on réussit à attirer l'attention du ministre fédéral responsable du logement alors en visite à Québec. Les doléances des citoyens lui sont soumises. Les enjeux du quartier sont désormais couverts par les médias partout au Canada. En mai 1969, des cabanes symboliques sont installées sur le terrain réclamé par le comité. Cette même année, le trajet du Rallye Tiers-Monde est détourné pour passer par Saint-Roch, présenté comme le Tiers-Monde québécois.

Peu après ces événements, le maire de Québec propose au comité de citoyens d'acheter l'école Jacques-Cartier, située au cœur de Saint-Roch, pour la convertir en HLM. Toutefois, le comité de citoyens et la paroisse font un rapport critique avançant que le projet est de trop grande envergure pour en assumer la réalisation. «Si vous n'êtes pas contents, faites-vous élire», leur rétorque alors le Service d'urbanisme de la Ville.

Prenant les fonctionnaires au mot, le curé Lavoie décide de se lancer dans l'arène politique. Il reçoit la permission de l'archevêque de Québec, le cardinal Roy qui, constatant que la très grande majorité des citoyens de la paroisse soutenait le curé dans ce projet, lui demande seulement de se retirer de tout ministère pendant cette période. Ainsi, avec l'appui du comité de citoyens, Raymond Lavoie se présente au poste de maire aux élections municipales de 1969. S'il ne fut pas élu, il remporta cependant la majorité des votes dans Saint-Roch. Face à ce résultat, la Ville remit certains projets en question, dont celui du centre commercial.



P716,S1,P74-06-26 / Fonds Raoul Hunter - BAnQ Québec / Le Canadien Pacifique et le Québécois belliqueux / Raoul Hunter / 26 juin 1974

Contre les voies ferrées

Redevenu curé de sa paroisse, Raymond Lavoie s'attaque aussitôt au dossier des voies ferrées qui séparent alors le quartier en deux, posant un risque de sécurité soulevé par les mères du quartier dès les premières assemblées du comité de citoyens. Les trains du Canadien Pacifique, en traversant le quartier, mettaient en danger la vie des élèves qui devaient franchir les voies ferrées chaque jour pour aller à l'école. Leur retrait permettrait aussi d'améliorer la vie du quartier: les berges de la rivière Saint-Charles, devenues de vrais dépotoirs, pourraient en effet être réaménagées et les terrains vacants du Canadien Pacifique pourraient servir à la construction de logements.

La Ville s'intéressait à ce projet depuis 1965, mais la compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique se refusait à toute discussion. Comme ce dossier relevait du gouvernement fédéral et que celui-ci ne voulait pas s'en mêler, il restait sans suite. Face à cette impasse, le curé Lavoie décide, en 1970, d'acheter des actions du Canadien Pacifique pour pouvoir se présenter à l'Assemblée générale annuelle de la compagnie et y prendre la parole. Il y présente la situation et demande l'appui des actionnaires, mais sans grand résultat. Malgré la sympathie de l'opinion publique suscitée par cette action et son importante répercussion dans les journaux, la compagnie reste inflexible.

Après qu'une grande manifestation qu'il avait convoquée ait été boudée par les médias, Raymond Lavoie organise quelques jours plus tard une action d'éclat, le 16 mars 1971. Un groupe de citoyens du quartier Saint-Roch, que l'on baptisa *Les C.P. removers*, devait vider des ordures et autres débris sur les voies ferrées pour empêcher les trains de passer. Pour détourner la surveillance de la police, deux

autres actions de diversion furent organisées le soir même. La première consista en un rassemblement spontané à la gare du Palais, à Saint-Roch, pour exiger le retrait des voies ferrées, lors duquel le sociologue Fernand Dumont improvisa un discours. Tout se déroula dans l'ordre sous la surveillance des policiers. L'autre action de diversion consista à interrompre, au même moment, la projection d'un film jugé pornographique au cinéma Capitol. Un petit groupe fit du chahut durant la projection pour attirer l'intervention des forces de l'ordre, avant de s'enfuir par les sorties d'urgence.

L'action de désobéissance civile sur les voies ferrées put ainsi se réaliser sans encombre, avant l'arrivée des policiers. Cinq jeunes, un vicaire et un membre du conseil d'administration du comité de citoyens furent arrêtés. Rappelons que l'action eut lieu alors que l'on sortait à peine de la crise d'octobre 1970, provoquée par l'enlèvement de James Richard Cross et de Pierre Laporte (et la mort de ce dernier), suivie de la répression sévère de l'État canadien. On aurait donc pu craindre de fortes réactions contre cette action non-violente organisée par Raymond Lavoie, mais au contraire, elle réussit à attirer l'attention sur les revendications citoyennes. Les personnes arrêtées furent libérées sans qu'aucune accusation ne soit portée contre elles. Le curé obtint une rencontre avec le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau et le député fédéral du comté. Le gouvernement fédéral accepta même de mettre à sa disposition deux autobus afin de lui permettre d'organiser une tournée à travers le Canada. Cette campagne visait à inciter les citoyens à faire pression sur le Canadien Pacifique pour qu'il retire les voies ferrées des centres-villes.

Malgré l'appui de la population et des gouvernements, la situation ne change pas rapidement. Déterminé, Raymond



Lavoie menace, en avril 1971, de faire campagne dans son comté à la prochaine élection, sous la bannière créditiste, contre le candidat libéral, si les rails ne sont pas enlevés. La pression politique sur les dirigeants de la compagnie s'accroît. En 1975, les trains cesseront définitivement de traverser la ville. Le retrait des rails permettra ainsi l'aménagement des berges de la rivière Saint-Charles et le développement domiciliaire dans les espaces libérés, comme l'avait demandé le comité de citoyens.

De la lignée des prophètes bibliques

Pendant ces dix années à la tête de la paroisse Saint-Roch, Raymond Lavoie a multiplié les initiatives afin de répondre aux besoins de la population du quartier : cuisine communautaire et achats collectifs, camp d'été à la campagne, coopérative d'habitation, achat d'un camion pour livrer le mazout à faible coût pendant l'hiver, etc. Il a su convaincre des étudiants et étudiantes de l'Université Laval d'offrir gratuitement des cliniques juridiques, des services d'aide à l'étude et des centres d'assistance pour permettre aux gens du quartier d'accéder plus facilement à l'assurance chômage et aux autres services sociaux offerts par l'État. Il a aussi favorisé l'établissement de centres d'accueil et d'hébergement pour les plus vulnérables. Il a été pour beaucoup de gens un facteur d'engagement social et politique, contribuant en cela à la formation, en 1977, d'un parti politique municipal : le Rassemblement populaire.

Sur le plan ecclésial, Raymond Lavoie a bâti une communauté vivante au cœur de la cité. L'église, son parvis, son sous-sol et son presbytère étaient des espaces ouverts à toutes et à tous. On y a, par exemple, accueilli les personnes itinérantes qui allaient souper et dormir au refuge L'Auberivière; on y a établi une cuisine communautaire, des espaces de partage autour d'un café et même une des premières coopératives funéraires.

À cette époque, Raymond Lavoie a aussi accueilli et formé des stagiaires séminaristes qui ont appris à ses côtés la dimension sociale de la foi et de la charité, et qui, à leur tour, ont continué son œuvre, certains exerçant des fonctions importantes dans l'Église. À l'occasion du décès de Raymond Lavoie en 1988, Jean Picher, qui a travaillé avec lui et qui lui a succédé

comme curé de Saint-Roch, écrivait ceci dans la revue *Pastorale Québec* : « Sans doute pourrait-on employer plusieurs mots pour décrire le rôle de M^{sr} Lavoie¹ dans notre Église : prophète, pionnier, aventurier, franc-tireur, curé des pauvres. Pour ma part, je crois que le terme d'éveilleur résume bien ce que sa vie et son action ont signifié. [...] Il avait le sens du geste et de la parole spectaculaires. [...] La comparaison avec certains gestes choquants des prophètes Ezéchiel, Osée et autres serait-elle déplacée? »

Fernand Dumont, dans son livre *Une foi partagée*, publié en 1996, comptait Raymond Lavoie parmi les principaux témoins de la foi à qui il « était redevable de quelque façon ». Il résuma en quelques traits ce que fut sa vie : « Au cours de son existence fiévreuse, il n'a guère su préférer les paroles convenues, celles qui émeuvent sans trop déranger. Ses projets, ses tentatives furent multiples, des coopératives jusqu'à des projets de gouvernement. On y a vu de l'agitation, alors que cet homme était habité par l'irrésistible passion de servir. [...] Ses combats, qui l'apparentaient à Don Quichotte, il les a menés au nom de la dignité des pauvres. [...] Ses entreprises ont été des défis à l'adresse des pouvoirs et de leurs savantes stratégies. Il m'a souvent rappelé le prophète Amos. On se souvient de ce berger venu dans la capitale du royaume d'Israël, alors prospère, où les pauvres étaient opprimés avec élégance et où on rendait à Dieu les sacrifices prescrits. Amos osa démasquer cette confortable hypocrisie. On voulut se débarrasser de cet emmerdeur. Les autorités légitimes finirent par le renvoyer à sa campagne. Mais sa parole nous est restée, consignée dans l'Écriture : "Que l'équité coule comme l'eau, et la justice comme un torrent qui ne tarit pas" (Amos, 5,24). Le témoignage de Raymond Lavoie demeurera lui aussi » (p. 169-171). ©

* Ce texte est une version remaniée d'une communication donnée au Colloque « L'engagement non-violent : pratiques et espérances, d'hier et d'aujourd'hui », tenu à l'Université Laval, le 11 octobre 2019.
1. « Monseigneur » réfère, ici, au titre honorifique que reçoivent certains prêtres (NDLR).

LE PRÉCURSEUR
VOTRE ACTUALITÉ MISSIONNAIRE DEPUIS 1920
PUBLIÉE PAR LES SŒURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

10\$ PAR AN
ABONNEMENT NUMÉRIQUE

www.pressemic.org